

Projet de coopération : Le développement du tourisme ornithologique : les PNR de France, comme destination d'excellence



La spécificité du tourisme dans les Parcs naturels régionaux est de s'appuyer sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels des territoires. L'objectif est aussi de sensibiliser les publics à la richesse et à la fragilité des milieux afin qu'ils deviennent acteurs de leur préservation.

Le tourisme ornithologique est un tourisme de découverte de grands sites de nature vivante abritant un spectacle de vie sauvage dans lequel l'oiseau, coloré, spectaculaire, libre tient le premier rôle.

Au regard de la richesse des nombreuses zones humides de son territoire, le PNR de Lorraine s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement du tourisme ornithologique : équipements de sites (observatoires, sentiers), formation des acteurs, actions de communication et de promotion (Birdfair), etc.



Cependant, malgré les nombreuses actions mises en œuvre, l'offre de tourisme ornithologique en France reste peu structurée et peu lisible pour les clientèles étrangères. L'ambition de ce projet de coopération est ainsi de faire des PNR de France une destination d'excellence pour le tourisme ornithologique en proposant une offre touristique structurée, lisible, diversifiée et complémentaire adaptée aux attentes des clientèles nord-européennes des 3 marchés-cibles que sont la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas. Les Parcs naturels régionaux français cherchent à prendre leur part sur ce marché afin de bénéficier du développement économique induit par cette filière.

C'est dans ce contexte que 8 PNR ont souhaité s'associer dans le cadre d'un projet de coopération LEADER afin d'étudier les moyens de présenter une offre coordonnée et adaptée aux attentes des clientèles en quête de nouvelles destinations. L'objectif était de mener une action expérimentale qui pourrait être ensuite élargie à d'autres territoires et partenaires.

Les partenaires du projet de coopération :

- 8 PNR : Alpilles, Avesnois, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Camargue, Golfe du Morbihan, Marais du Cotentin et du Bessin et Lorraine
- 11 territoires GAL : Pays d'Arles, Avesnois, Seine Normande, Pays de Vannes, Brenne, Cotentin, Pays de Coutances, Pays Saint-Lois, Pays du Bessin au Virois, Ouest du PnrL et Moselle Sud

Le projet de coopération comportait :

- Des actions conjointes, partagées par tous les partenaires : Réalisation d'une étude marketing et de focus groupes auprès des clientèles anglaises, belges et néerlandaises et réalisation d'outils promotionnels pour atteindre ces clientèles
- Des actions locales, mises en place par chaque territoire : aménagement de sites d'observation, réalisation d'outils pédagogiques, formations des acteurs locaux, acquisition de matériel d'observation....
- Coût global du projet : 357 045,27 € dont 142 846,14 € pour les actions conjointes et 214 199,13 € pour les actions locales

Pour le PNR de Lorraine, chef de file du projet de coopération, l'opération n'a porté que sur les actions conjointes. Celles-ci se sont traduites par :

=> **La réalisation d'une étude marketing** confiée au prestataire Maître du Rêve qui s'est articulée en quatre temps :

- Analyse des marchés des 3 clientèles-cibles : Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique (typologies de clientèles, modes de consommation de produits nature, circuits de commercialisation...)
- Analyse de l'offre de tourisme ornithologique des 8 territoires partenaires
- Définition d'un positionnement marketing
- Elaboration d'un plan d'actions marketing décliné en 3 volets.



=> **L'organisation de focus groupes** dans les 3 marchés-cibles auprès de clients et de non-clients du tourisme ornithologique. Les éléments recueillis lors de ces focus ont permis d'affiner les attentes des clientèles et de mieux cerner les points forts et points faibles de la destination France.



L'étude marketing a confirmé l'intérêt de développer une filière de tourisme ornithologique en France et mis en évidence l'enjeu économique que celle-ci pourrait représenter pour les territoires. Elle a également favorisé la mise en réseau des Parcs et des différents acteurs de l'ornithologie en France (LPO, FNE, agences spécialisées, etc.).

=>Il s'est agi de mettre en œuvre les premières actions marketing parmi lesquelles la **réalisation d'un site Internet** dédié à l'offre de tourisme ornithologique. En effet, l'étude marketing a confirmé l'intérêt de développer une filière de tourisme ornithologique en France et mis en évidence l'enjeu économique que celle-ci pourrait représenter pour les territoires. Elle a également favorisé la mise en réseau des Parcs et des différents acteurs de l'ornithologie en France (LPO, FNE, agences spécialisées, etc.) : www.birdingfrance.info

Ce projet a bénéficié d'un soutien financier de la Région Grand Est, des fonds propres du Parc naturel régional de Lorraine et des programmes européens LEADER « Moselle Sud » et « Ouest du Parc naturel régional de Lorraine ».